

Neuchâtel, Le 12 mai 2022

## Les premiers comptes de la commune fusionnée de Neuchâtel moins impactés que prévu par la Covid-19

**Dans un contexte économique et financier marqué par la crise sanitaire, les comptes 2021 de la Ville de Neuchâtel, les premiers de la commune fusionnée, bouclent sur un excédent de charges de 902'339 francs. Un résultat légèrement inférieur au budget mais proche de l'équilibre, qui s'explique par la volonté de limiter le prélèvement aux réserves et de préserver la capacité d'investir. L'exécutif travaille étroitement avec la commission financière du Conseil général à viser un équilibre durable des comptes de la Ville.**

La commune fusionnée de Neuchâtel passe un cap important avec le premier bouclage de ses comptes, dans des circonstances particulières. Le nouveau territoire comprenant les quatre anciennes communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Pe-seux et Valangin présente un déficit d'un peu plus de 900'000 francs. C'est, à première vue, un résultat proche de l'équilibre projeté par le budget soumis au Conseil général le 13 décembre 2020. Les observateurs attentifs remarqueront qu'il est en réalité meilleur que prévu :

*« Au vu de l'impact économique dû à la crise sanitaire, nous avons prélevé 12,4 millions dans la réserve conjoncturelle. En revanche nous avons renoncé à utiliser la réserve de réévaluation du patrimoine administratif pour 26 millions comme prévu initialement dans le budget, afin de préserver nos réserves et notre capacité d'investir »,* a indiqué le conseiller communal Didier Boillat, en charge des finances, lors d'une conférence de presse en présence du Conseil communal in corpore.

### Des aides ciblées et adéquates

Dans un contexte fragile, marqué par la persistance de la crise sanitaire en 2021, les aides consenties par la collectivité publique à l'ensemble des acteurs impactés se sont révélées adéquates. Rappelons qu'en mars 2021, un deuxième paquet d'aides ciblées de 800'000 francs avait permis de combler les lacunes des aides Covid cantonales et fédérales.

« Cette mesure a contribué à maintenir le tissu économique, social et culturel, avec au final des répercussions positives sur les revenus fiscaux », a soulevé le président du Conseil communal, Thomas Facchinetti. Ces revenus s'élèvent à 169 millions de francs, soit un écart positif de 9,1% avec le budget, mais restent toutefois inférieurs à ceux d'une année normale. Quant à la facture due à la Covid-19, elle s'élève à 7,3 millions de francs pour la Ville en 2021.

De leur côté, les charges de biens et services ont été largement inférieures (59 millions contre 67 millions au budget), en partie en lien avec la Covid-19 et également grâce aux premières économies rendues possibles par la fusion. Par ailleurs, les effectifs du personnel ont été contenus, en lien avec la réorganisation de l'administration lors de la première année de la commune fusionnée.

## Assurer l'équilibre financier

Malgré les difficultés conjoncturelles, et les retards en approvisionnement de matériaux, la Ville n'a pas cessé d'investir. On citera la finalisation des travaux de restauration de la Collégiale et du Temple du Bas, la rénovation de la station de pompage de Champ-Bougin et le début de la transformation et adaptation de la Step, la construction de la voie de mobilité douce de Corcelles-Cormondrèche, parmi d'autres travaux pour améliorer les infrastructures et la qualité de vie.

Le bouclage des comptes 2021 donne ainsi une première image de la situation financière de la commune, malgré un contexte chahuté. Conscient de sa mission de délivrer des prestations efficaces dans un territoire harmonisé, le Conseil communal a déjà initié une démarche, en partenariat avec la commission financière du Conseil général et des groupes de travail internes pour améliorer ses outils de gestion, parvenir à un équilibre durable des comptes et à augmenter progressivement le taux d'autofinancement des investissements de la Ville.

« Notre objectif, dès aujourd'hui, est que notre capacité d'investissement soit à la hauteur de nos ambitions », a souligné le grand argentier de la capitale cantonale. Nous souhaitons aussi stabiliser le niveau de nos réserves afin de nous prémunir face aux nombreux défis auxquels nous devons faire face à l'avenir. »

**Les rapports sur la gestion et les comptes sont en ligne :**

[www.neuchatelville.ch/budgets-et-comptes](http://www.neuchatelville.ch/budgets-et-comptes)

Ville de Neuchâtel

**Renseignements complémentaires :**

Didier Boillat, vice-président du Conseil communal, responsable des finances 032 717 71 02

Thomas Facchinetti, président du Conseil communal, 032 717 75 01

